



## Lutte contre le blanchiment d'argent : Le GAFI de la région MENA attribue à la Tunisie la note "largement conforme"

Le Groupe d'action financière au Moyen-Orient et l'Afrique du Nord a accordé à la Tunisie la note "conforme" (10 recommandations) à "largement conforme" (26 recommandations), sur un total de 40 recommandations du Groupe d'action financière internationale ([GAFI](#)) relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. C'est ce que rapporte la Commission tunisienne des analyses financières (CTAF), mercredi 8 janvier 2020.

Lors de sa 30ème réunion plénière, tenue en Egypte du 26 au 28 novembre 2019, le GAFI, qui comprend 16 pays de la région et 12 observateurs, dont la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, avait adopté le 4ème rapport de suivi de la Tunisie, lequel comprend une demande de révision de la note de conformité technique. Il a demandé au pays (Tunisie) de soumettre un [5ème rapport de suivi](#) renforcé lors de la 32ème plénière, prévue en novembre 2020.

Le rapport du Groupe d'action financière sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord reconnaît que la Tunisie a réalisé des progrès sur la voie du renforcement de son système national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, souligne la CTAF.

Le Groupe d'action financière sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord est chargé, entre autres missions, de l'adoption et la mise en œuvre des 40 recommandations du GAFI (Groupe d'action financière internationale) sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et de la prolifération et la prise de mesures dans toute la région pour lutter efficacement contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme d'une manière qui ne contredit pas les valeurs culturelles, les cadres constitutionnels et les systèmes juridiques des pays membres.

**Source : Web Manager Center**